

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Lydia Schneider Hausser*

Date de dépôt : 14 octobre 2010

Interpellation urgente écrite SOS Jonction

Mesdames et
Messieurs les députés,

Durant la nuit du 11 au 12 octobre 2010, le pont de l'Ile était une fourmilière. Plusieurs équipes du personnel de chantier, de la police et des TPG étaient sur place pour procéder au basculement du chantier et des voies de communication routières d'un côté à l'autre des deux chaussées.

A plusieurs reprises, les équipes techniques et de construction ont été mobilisées durant des week-ends aux abords de la gare Cornavin et de la place des 22 cantons dans le cadre de la construction du TCOB. Les contraintes dues à la nécessité de maintenir une certaine fluidité du trafic public et privé ont dictés l'urgence et les travaux à des rythmes accélérés.

Du côté de la Jonction, au Rond-Point de la Jonction, dans la rue des Deux-Ponts, les travaux sont complexes et ont nécessité de nombreux aménagements pour maintenir la circulation en particulier celle des TPG. Le boulevard St-Georges a subi en début d'été une « révolution » ; d'un axe de circulation secondaire il est devenu une artère de circulation importante pour le trafic privé, mais surtout pour la circulation des bus TPG.

Dans toute cette zone, un élément important de l'organisation des travaux semble avoir été occulté : la densité et la composition de la population vivant aux abords de ces routes. Les habitants riverains sont à bout de nerfs, plus graves ils se sentent laissés pour compte. Aucune compensation ne peut être attribuée à des privés qui subissent des retombées directes des désagréments des importants travaux à contrario de certains commerces qui peuvent prétendre à des indemnités en cas de perte avérée de leur chiffre d'affaires.

Dans un quartier populaire tel que la Jonction, les appartements occupent des rez-de-chaussée, des 1er étage donnant directement sur la rue et uniquement sur la rue. Les habitants de ces lieux, étant donné leurs revenus, n'ont pas la possibilité de s'éloigner des nuisances, même pendant les périodes de vacances. Inutile de penser aux personnes sans emploi ou invalides.

Les trottoirs du boulevard St-Georges étaient bordés de places de parc, ce qui éloignait le trafic motorisé. Actuellement les voitures et les bus frôlent le trottoir sans discontinuer ce qui induit des risques importants pour les piétons et particulièrement les enfants.

Compte tenu de tous ces éléments, quelles seraient les possibilités d'augmenter la rapidité d'exécution des travaux (à quel prix) et la sécurisation des axes provisoires de circulation ?